

DÉLIBÉRATION N° CA 12-08 DU 13 SEPTEMBRE 2012

**relative à l'approbation du procès-verbal de la réunion
du conseil d'administration du 29 mars 2012**

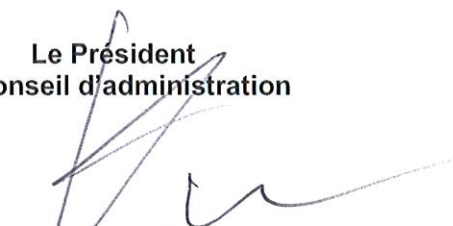
Le conseil d'administration de l'agence de l'eau Seine-Normandie, après en avoir délibéré, approuve le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 mars 2012, sous réserve des observations ci-annexées.

**La Secrétaire du Conseil d'administration
Directrice générale de l'Agence**



Michèle ROUSSEAU

**Le Président
du conseil d'administration**



Daniel CANÉPA

ANNEXE A LA DÉLIBÉRATION N° CA 12-08 DU 13 SEPTEMBRE 2012

**relative à l'approbation du procès-verbal de la réunion
du conseil d'administration du 29 mars 2012**

A ce jour :

Page 3 : « Assistaient à la réunion - Etat » :

Sur le titre de Monsieur PÉRY, il y a lieu de lire : le Directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et du département de Paris, par intérim.

Page 11, 1^{er} paragraphe, il y a lieu de lire :

M. LANDAIS à l'issu de son deuxième mandat de Président, n'a pas souhaité le renouveler et ne s'est pas représenté à ce poste. Ayant cependant....."